

Les ateliers de l'Établi Les questions qui reviennent

Trois réunions d'information et d'échanges ont déjà eu lieu. Elles ont permis d'aborder différents thèmes, d'apporter des informations concrètes, des témoignages d'expériences et de précieux conseils et recommandations.

Aides et charges liées au logement

Co-animée par un représentant de la CAF, cette rencontre a surtout fait l'inventaire de tout ce à quoi il faut penser lorsqu'on s'apprête à déménager, de la mise en cartons à l'état des lieux de sortie et aux démarches administratives diverses et variées : changement d'adresse, ouverture d'une nouvelle ligne téléphonique, EDF, GDF... Pas de panique ! Un petit guide du déménagement récapitule et détaille point par point, pour les personnes relogées, l'ensemble de ce qu'il faut faire. On le trouve à l'Établi, au centre social Romain Rolland ou auprès de la CNL.

Démolition des premiers bâtiments

Le chantier de démolition des bâtiments 3, 5, 7 de la rue Aubert et du 13 de la rue de la Bastille demande 12 semaines de travaux : commencé mi-novembre, il s'achèvera au printemps 2009. Les 40 logements démolis seront remplacés par 69 logements neufs construits dans un délai de 4 ans. Après ce chantier, le terrain à bâtir sera inauguré : les habitants actuels, anciens et futurs, sont d'ores et déjà conviés à l'événement festif qui aura lieu sur place le 14 mars prochain. Si vous avez des idées pour cette fête, déposez-les à l'Établi (le mardi de 17 à 19h).

Relogement

Lors de cette rencontre animée par la CNL autour d'un buffet convivial, des locataires relogés sont venus faire part de leur expérience. Ce fut l'occasion d'aborder des questions pratiques et de profiter de conseils avisés.

"Comment fait-on pour acheter un appartement du parc social ?"

L'accession sociale à la propriété est réservée aux locataires qui ne dépassent pas un certain plafond de ressources. Le prix de vente est plafonné par l'Etat : aujourd'hui à 2 724 € le m<sup>2</sup> de surface habitable. La TVA est à 5,5% (au lieu de 19,6%). Adresser un courrier daté à Nathalie Levrat, Dauphinois, 47 avenue Marie Reynoard, BP 2556, 38035 Grenoble cedex 2, avant de prendre rendez-vous avec elle : 04 76 20 55 44. Dans le parc privé du secteur (SCI, Primavera), où la TVA est aussi à 5,5% car les logements sont situés dans un périmètre de rénovation urbaine, s'adresser à MM. Dolon ou Lambert au 06 74 42 32 89.

"Lorsqu'on est locataire dans le parc social, comment faire pour être relogé dans le neuf du futur quartier Bastille ?"

Pour les personnes concernées par la démolition, faire la demande auprès d'Elisabeth Blondeau ou Marjorie Bodorian (voir p.2 "Qui fait quoi ?"). Pour les autres, faire une demande de mutation ou une demande de logement social auprès du CCAS : 04 76 28 75 03.

"Quand serai-je relogé ?"

Au fur et à mesure de la libération des logements et lorsque l'un d'eux correspond à la demande exprimée. Il est difficile d'anticiper car il faut savoir que 90 logements seulement se libèrent chaque année sur l'ensemble du parc fontainois. Les habitants du quartier Bastille sont prioritaires, sans bloquer toutefois les autres demandes. Le relogement doit s'étaler jusqu'à fin 2010 : il faut donc compter 2 ans d'attente maximum.



Rendez-vous

Atelier Radio

"Qu'est-ce qui va changer sur le secteur Bastille?"  
"Quel image pour le quartier?"  
Échanges et discussions autour d'un verre.  
Mardi 20 janvier de 16h à 20h  
L'Établi - 2 rue Romain Rolland

Chantiers publics, emploi et insertion

La reconstruction d'un quartier de la ville, des chantiers dans l'agglomération grenobloise...  
Vous êtes intéressés pour travailler ou vous former aux métiers du Bâtiment et des Travaux Publics ?  
Venez rencontrer la ville de Fontaine, la Mission locale, la Maison intercommunale pour l'emploi...  
Jeudi 22 Janvier de 9h30 à 16h  
Terrain de la friche Air Liquide (quartier Bastille - Néron)

Atelier lecture de plan

Comment parvenir à imaginer son logement sur la base d'un dessin d'architecte ?  
Avec les Pressés de la Cité, l'urbaniste architecte en chef du projet Bastille et la CNL.  
Lundi 23 février de 18h30 à 20h30  
L'Établi - 2 rue Romain Rolland

Aménagements, jeux, jardins...

Présentation des futurs aménagements et échange sur les jeux et les jardins collectifs.  
Avec la participation d'Axe Saône, paysagiste du projet Bastille.  
Mardi 3 février de 18h30 à 20h30  
L'Établi - 2 rue Romain Rolland

Carnaval

Ayez la folie des grandeurs !  
Mardi 24 février Rendez vous à 18h  
devant la MJC - 39 av. du Vercors

Ateliers arts plastiques de création de Monsieur Carnaval

Les samedis de 14h à 18h  
Renseignements : MJC - 04 76 53 53 28



Le Journal du projet Bastille



Portrait

Nadia Kassamaly



Lorsqu'il y a dix ans Nadia Kassamaly s'est installée comme locataire avec son mari et ses trois enfants au 7 de la rue Aubert, elle ne se doutait pas que son immeuble devrait un jour être démolit pour laisser place à un nouveau quartier. "Dans ma vie, j'ai été beaucoup ballottée et j'avais envie de me poser", confie-t-elle. La famille a été relogée rue Charles Michels dans un immeuble tout neuf. Le déménagement a eu lieu en octobre dernier et Nadia Kassamaly espère ne pas avoir à changer de siôt.

Née à Madagascar de parents d'origine indienne, Nadia Kassamaly est venue en France à seize ans pour poursuivre ses études. Elle se remémore le choc de son arrivée en France. Voiron, où se trouvait son collège, lui avait alors paru une mégalopole immense, avec des boulevards interminables. Mais elle s'est très vite habituée aux usages et aux rythmes d'ici, un peu moins au climat.

Néanmoins, vingt ans après son installation en France, elle a été prise de nostalgie pour son île natale, et la famille est partie vivre là-bas. Elle se souvient du contraste entre le départ en plein hiver par une nuit glaciale et l'arrivée dans la matinée : le thermomètre affichait 36°C à l'ombre. Ce retour aux sources ne fut pas une pleine réussite : les trois enfants sont tombés malades, de même que son mari, pourtant natif de l'île, et dont les affaires (il vend des vêtements indiens) se sont avérées plus difficiles que prévues. Si bien qu'au bout d'un an et demi, la famille a décidé de refaire ses valises pour regagner la France. S'étant consacrée d'abord à ses enfants, Nadia Kassamaly n'a pas exploité son BEP d'aide-soignante. Elle a, plus tard, elle qui adore préparer les plats indiens de son enfance, passé un CAP de cuisine et travaillé un temps en restauration. Si elle n'a pas trouvé à l'ANPE l'emploi dont elle rêvait, elle y a découvert... le bonheur de peindre. La conseillère avait, accrochés dans son bureau, des tableaux signés de son nom. "Je ne savais rien du dessin ou de la peinture, mais cela m'attirait." Nadia lui a demandé où elle avait appris. Depuis, elle se rend chaque semaine dans cet atelier et la peinture est devenue pour elle une passion. Ses réalisations ornent les murs de son nouvel appartement : beaucoup de paysages aux tons solaires, jaunes, rouges et ors, comme la terre malgache, comme les couleurs de l'Inde où elle a fait récemment un voyage. "Avant de connaître la peinture, j'avais mal au dos, aux épaules, aux mains. Depuis, tout a disparu, je me sens délivrée."

Ça bouge dans le quartier !

Ce numéro 1 du journal L'Établi coïncide avec la démolition des premiers bâtiments du quartier Bastille. C'est le signal du lancement opérationnel du projet. Celui-ci devrait durer quatre ans.

Quatre années de travaux, de circulation bien sûr, mais quatre années qui verront sortir de terre plus de 220 logements neufs, des équipements publics, des voiries et espaces publics nouveaux.

Ces mutations, nous les attendons toutes et tous avec impatience. Elus, habitants, financeurs ou bailleurs, nous avons tous l'obligation que cette opération soit une réussite. C'est pourquoi nous œuvrons main dans la main depuis près de cinq ans pour que ce projet se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Le quartier Bastille sera totalement réaménagé : nouvelles liaisons, nouvelle place, nouveau mobilier urbain et végétalisation plus importante. Complètement refait, il participera de l'amélioration du cadre de vie de toute la commune et sera, grâce à l'action de chacune et chacun d'entre nous, une véritable vitrine du bien-vivre à Fontaine.

Les habitants, par l'intermédiaire de L'Établi, le journal comme le local, resteront bien sûr constamment informés de l'avancée des travaux et des relogements, les services municipaux et les élus demeurant bien entendu à votre disposition pour toute demande.

Yannick BOULARD  
Maire de Fontaine

En bref

- Un projet qui avance** (p.2)  
Démolition : c'est parti !
- Qui fait quoi ?** (p.2)  
La chargée du relogement
- Zoom sur...** (p.2)  
Les aménagements urbains
- La question de la sécurité** (p.3)  
Le rôle du coordonnateur de sécurité  
Gardez le fil !
- Point de vue** (p.3)  
...D'une locataire relogée
- Questions / Réponses** (p.4)  
Retour sur les ateliers de l'Établi  
Les questions qui reviennent
- Portrait** (p.3)  
Nadia Kassamaly
- Rendez-vous** (p.4)

## Démolition : c'est parti !

Tous les habitants du bâtiment Commune de Paris, rue de la Bastille et rue Aubert, ont été relogés, soit provisoirement (dans ce qu'on dénomme "logement tiroir" en attendant d'intégrer un logement neuf), soit de façon définitive (avec la participation de Pluralis). Le chantier de démolition peut donc commencer, indique Luc Vercesi, le conducteur d'opération.

L'entreprise de démolition a été choisie, elle s'attelle d'abord au retrait de l'amiante. Tous les matériaux qui sont à l'intérieur du bâtiment doivent être triés manuellement et versés dans des bennes spécifiques, bien distinctes. Dans un second temps, une grue équipée d'une grignoteuse découpera en morceaux le béton, lequel sera ensuite concassé en granulats. Ces 1200 m<sup>3</sup> de béton seront transportés par camions dans une zone de stockage mise à disposition par la ville, à proximité des ateliers municipaux. Lors de la phase de démolition, qui a débuté mi-novembre pour durer au maximum trois mois, il s'agira aussi de purger en profondeur toutes les fondations afin de bien préparer le terrain. Sur ce terrain seront construits les bâtiments C et D du nouveau quartier.



## Qui fait quoi ?

### La chargée du relogement

Chargée du relogement au sein de l'OPAC 38, Elisabeth Blondeau s'occupe, outre du quartier Bastille, de trois autres projets d'ampleur équivalente. Elle est présente une fois sur deux (en alternance avec Romain Giovanelli, le chef de projet renouvellement urbain) aux permanences organisées à l'attention des locataires concernés par le relogement. Celles-ci sont assurées tous les mardis de 10h à 12h à l'Établi par deux chargées de clientèle de l'OPAC 38, Marjorie Bodorian et Sandrine Carrier, qui sont dépêchées de Voiron, l'agence du secteur dont dépend Fontaine.

Sur le quartier concerné par la reconstruction, l'OPAC 38 gère 84 appartements (dont 6 vacants au moment du démarrage de l'opération) du 8 au 12 ter rue de la Bastille. Lors d'une enquête, réalisée en 2007 à domicile, chacun des foyers a pu exprimer ses souhaits en matière de relogement. Ce déménagement constitue une forte perturbation pour certains habitants qui sont installés dans le quartier depuis sa construction il y a 37 ans.

Or, depuis la réalisation de l'enquête, les situations et les attentes ont pu évoluer pour les familles. Les permanences du mardi matin à l'Établi permettent ainsi de répondre à toutes les questions que celles-ci se posent, à leurs inquiétudes et à leurs demandes de renseignements et d'explications. Elles permettent aussi de réajuster les dossiers, si nécessaire.

"Même si on comprend l'impatience qu'ils manifestent souvent, il est difficile d'expliquer aux gens que les dossiers traités sont tellement lourds et soumis à de telles contraintes que les choses ne peuvent pas être réglées du jour au lendemain", explique Elisabeth Blondeau. "Ainsi une trentaine de familles souhaitent aller dans du logement neuf, pas encore construit. Il est important ici de souligner qu'il y a très peu de libération dans le logement social existant, la situation est particulièrement aiguë dans toute l'agglomération grenobloise."

L'enquête a fait apparaître que plus de la moitié des foyers souhaite un T3 et que 40 % aimeraient être relogés dans leur quartier. De fait, la moitié environ des habitats est actuellement en situation de sous ou de suroccupation ; La reconstruction permettra de rééquilibrer la typologie des appartements et de la composition familiale des locataires dans des immeubles qui comptent aujourd'hui beaucoup de personnes âgées et de familles nombreuses.

Mais derrière les chiffres et les considérations générales, il y a des vies singulières, rappelle la chargée de relogement. "Chaque relogement est toute une histoire en soi, une affaire humaine, qui mobilise une coopération de la commune, des services sociaux, des associations..."



## Zoom sur...

### Les aménagements

L'esprit de la conception du futur quartier Bastille peut se définir par trois aménagements majeurs. Une liaison piétonne d'abord raccordant le quartier au centre de Fontaine, la création d'une place publique ensuite (la place de la Bastille) concentrant dans le cœur du quartier ses commerces jusqu'alors dispersés, et enfin le remplacement des poches de parking par des stationnements en long sur la majorité des rues, leur rendant un caractère urbain et complétant les parkings souterrains ou semi-enterrés liés à l'habitat.

Après une phase d'avant-projet qui en a défini et validé les grands axes, les aménagements entrent dans une phase de projet qui doit s'achever en février 2009. On travaille alors à une échelle plus fine pour s'attacher aux détails concrets : le choix du mobilier urbain et de l'éclairage, des végétaux à planter, etc. Tout commence par l'implantation des réseaux, qui dépend de ce qui a été prévu en surface. Cette phase, qui permet d'élaborer un cahier des charges, doit déboucher sur l'appel à candidature des entreprises, au printemps prochain. Les travaux d'aménagements débuteront à l'automne 2009 avec le parc Villon et le parvis du centre social Romain Rolland.



Esquisse bâtiment B2  
OPAC 38  
Archi Eco  
24 logements en locatif social.

Esquisse bâtiment C  
SCIC Habitat Rhône-Alpes  
Pierre Berne  
architectes et associés  
17 logements en locatif social.

Esquisse bâtiment D  
SCIC Habitat Rhône-Alpes  
Pierre Berne  
architectes et associés  
15 logements en locatif social.

## Le rôle du coordonnateur de sécurité

Tout chantier est soumis à des règles strictes de sécurité et les activités qui s'y déroulent sont régies par la réglementation du Code du travail. Les ouvriers doivent y travailler et y circuler en toute sécurité.

Pour toute opération de construction (et de démolition), un coordonnateur SPS (coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé sur les chantiers) est chargé de veiller au respect des règles de prévention édictées par le Code du travail. Ces principes généraux de prévention s'appliquent à tous les intervenants du chantier et la fonction spécifique du coordonnateur SPS prend en compte le risque particulier lié à la co-activité d'entreprises : lorsque plusieurs entreprises interviennent, elles ne doivent pas être source de danger les unes pour les autres. Le coordonnateur SPS doit aussi s'assurer que les interventions ultérieures sur l'ouvrage pour l'entretien de la construction pourront être réalisées dans de bonnes conditions de sécurité.

Mandaté par la Ville, Gérard Sanchez, de la société Socotec (une société de contrôles techniques qui intervient comme prestataire de service dans la maîtrise des risques) est le coordonnateur général SPS de la ZAC Bastille : il a un rôle de supervision. Trois autres coordonnateurs, dont Alain Croux, de la Socotec également, interviennent sur le chantier, chacun pour un constructeur différent. Tous les chantiers sont indépendants et doivent être clos, mais une uniformisation a été demandée pour l'ensemble des clôtures, dont le bardage métallique laissera, à intervalles, une partie grillagée offrant au public une vue sur les travaux et leur progression. Car, bien évidemment, le chantier sera strictement interdit au public.

A partir des permis de construire, le coordonnateur définit dans un cahier des charges, en matière de sécurité, des schémas de principe d'installation des chantiers. L'entreprise de gros œuvre doit ensuite

transmettre un plan d'installation qui indique le type de grues et leurs données techniques, le plan de gestion du chantier sur la zone qui lui est dédiée, avec sa zone de stockage et sa base de vie. La faisabilité de ce plan doit être validée.

Plusieurs grues peuvent être amenées à œuvrer sur le même périmètre. Leur activité est alors gérée par un système réglé qui évite toute interférence, toute superposition de tâches lorsque leurs rayons de giration se chevauchent. Dans ce contexte, deux grues ne peuvent pas avoir la même hauteur de fût afin de ne pas pivoter dans la même nappe altimétrique, et la grue basse est toujours prioritaire. Elle seule pourra travailler dans ce qui est appelée la zone critique, à savoir la zone où se superposent les rayons d'action des deux grues, où l'aile de la grue haute pourrait survoler celle de la grue basse. Une coordination plus que nécessaire, donc !

### Gardez-le fil !

SCIC Habitat Rhône-Alpes  
Maître d'ouvrage de la démolition  
du bâtiment Commune de Paris  
Luc Vercesi : 04 78 95 99 20

GEPRAL  
Bureau d'études Démolition  
Eddy Testa : 04 77 33 32 34

EGT Entreprise générale de terrassement  
Claude Simeray : 04 76 96 60 49

Services techniques de la ville de Fontaine  
04 76 26 96 83



## Point de vue... ...d'une locataire relogée

Rosa Marcone, 85 ans, habitait au 13 de la rue de la Bastille depuis 1971. Elle a été relogée à Sassenage en juin dernier dans un appartement mieux adapté à ses difficultés. Son fils Dominique témoigne.

"On a d'abord proposé à ma mère un T2 dans les nouveaux immeubles construits en face de la mairie, mais il s'est avéré que cet appartement ne lui convenait pas. Il n'était pas très pratique pour elle qui a beaucoup de difficulté à marcher, et la salle de bain était équipée d'une baignoire, alors qu'il lui faut une douche. On lui a proposé, par Pluralis, un autre T2 à Sassenage, un logement adapté pour les personnes à mobilité réduite. Ma mère avait du mal à envisager de quitter Fontaine, mais lorsqu'elle a vu l'appartement, elle s'est laissée convaincre. Elle dispose d'une grande chambre, d'un grand salon avec une cuisine ouverte et deux balcons. C'est parfait pour elle qui se déplace avec un déambulateur. Elle s'y sent très bien, bien entourée. Nous sommes sept frères et sœurs et nous n'habitons pas très loin. Chaque soir, l'un de nous passe lui rendre visite."